

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
DU VENDREDI 9 mars 2018**

MEMBRES PRÉSENTS :

Les enseignantes :

Mme GRIOT, Mme BARCELO, Mme BROGGINI, Mme NADLER, Mme SLIMANI, Mme DELEPLANQUE, Mme POUPARD, Mme LE BIHAN (directrice), Mme DUBUS, Mme LEBAS, Mme AUGUSTINIAK

Les parents élus :

M. COLLINO, Mr RICHARD, Mme TONDELIER, Mme VIVIEN, Mme GUERBAS, Mme TREFLEZ, Mme DELVOIE, M HAMOUDA, Mme TOULHOAT, M MORICE, Mme BREUIL, Mme GONCALVES, Mme ARHAB, Mme CANNES

Les représentants de la municipalité :

Mme FORTUNATO, élue, M MELKI (maire)

Excusées :

Mme CAYLAT, Inspectrice de l'Éducation Nationale

Mme CALCAGNO, Mme CADET, M BOIVINEAU, Mme MIMERO, Mme BOUBAKRI, Mme OUAREM

Mme KNOBLOCH, Mme THIERRY KHAN

Début de la séance : 18 :15

Ce procès-verbal sera mis en ligne sur le blog de l'école. Un mot dans les cahiers de liaison informera les parents de sa publication, un exemplaire papier pourra également être remis sur demande.

La vie de l'école :

Mme MIMERO assure le remplacement de Mme PHILIBERT durant la totalité de son congé de maternité.

Mme DELETTRE assure le remplacement de Mme CALCAGNO jusqu'à son retour.

De trop nombreux vêtements sont encore laissés à l'abandon dans l'école. La plupart ne sont pas identifiables car aucun nom n'est inscrit dessus. Ils seront exposés pendant la soirée LOTO.

Comme indiqué dans le règlement intérieur de l'école, aucun départ anticipé ou retour tardif n'est compatible avec une bonne scolarité : aucune autorisation n'est accordée par l'école. Toute absence pour ces motifs est signalée à Mme L'Inspectrice de l'Education Nationale. Toute absence doit être signalée à l'école par un mot dans le cahier de liaison, par un mail ou par téléphone. Quand l'absence est prévue, il faut prévenir l'école avant le jour concerné.

Il est très difficile de prévenir les familles en cas d'événement exceptionnel car on ne peut pas les anticiper. Durant l'épisode « neige », il était impossible de prévoir le nombre d'enseignants présents sur l'école qui devait restée ouverte, la difficulté était d'assurer la sécurité des élèves. La FCPE demande que des solutions soient recherchées pour permettre une meilleure information des parents en cas d'événement exceptionnel comme lors du précédent épisode neigeux. La mairie déclare étudier le problème.

Les évaluations :

Tous les élèves de CP ont passé la deuxième partie des évaluations en français et en mathématiques. Il y aura une troisième partie au mois de juin.
Les résultats de la première partie sont dans l'ensemble satisfaisant mais très hétérogènes
Français : 67,6 % Mathématiques : 76,1%
Les résultats ont été communiqués à chaque famille.

Les élèves de grande section ont également passé des évaluations intitulées « Pour une entrée sécurisée au CP ». Elles portaient sur les domaines du langage oral et la structuration de la pensée. Elles ont pour but de mettre en évidence les acquis des élèves et ensuite d'envisager des régulations si besoin.

Le livret scolaire unique (LSU) a été remis en décembre aux familles en version papier. Le deuxième LSU sera remis aux familles fin mars. Il n'y a aucune information concernant la possibilité pour les familles de consulter ce livret en ligne.

Les parents des élèves de l'école maternelle à l'exception des petites sections ont reçu un carnet de suivi dans lequel sont consignés les acquis des élèves.

Projets en cours et à venir :

Les classes de découvertes : les classes de CM2 et de CM1 sont prêtes à partir. Les projets ont été validés par l'inspection académique. L'équipe enseignante regrette le désistement de certaines familles au dernier moment ce qui aurait pu amener l'annulation des classes de découverte.

Pour les CM2, la somme demandée est de 300 euros par élève, pour les CM1 de 310 euros.

Différentes actions ont été mises en place pour réduire ce coût :

Vente de chocolats : bénéfice : 1315 euros soit 328 euros par classe

Vente de bonbons : bénéfice : 600 euros soit 150 euros par classe

Subventions accordées par la mairie : 670 euros pour les classes de CM1

1250 euros pour les classes de CM2 (la somme allouée par la Caisse des Ecoles pour la sortie de fin d'année a été incluse dans la subvention.)

La vente des photos permettra de reverser 100 euros par classe

Les coopératives de classes seront également reversées dans le budget.

La classe de MS/GS de Mme Brogginini participe au projet « Ecole et cinéma ». Ils sont allés deux fois au cinéma pour assister à la projection du film Grands Petits et du film Le chat Kumaneko. Les travaux des classes autour de ce projet seront exposés au Centre culturel.

Les classes de Mme Brogginini, Mme Barcelo et M Boivineau sont inscrites au projet un auteur dans la classe. Elles travailleront avec Claudia Belinsky le 27 mars. En élémentaire, les deux classes de CE1 et la classe de CE2A accueilleront Nathalie Brisac le 22 mars.

Les travaux réalisés seront exposés au Centre culturel au mois de juin.

Plusieurs classes se déplacent régulièrement à la Médiathèque.

L'infirmière, Mme DIATTA, intervient sur plusieurs niveaux de classe et différents thèmes :

Les Petites sections : hygiène des mains

Les grandes sections et les CP : nutrition/ alimentation et l'hygiène bucco-dentaire.

Les CM2 : Prévention tabac

Des professionnels de la santé scolaire (médecins et infirmières) interviendront dans les classes de CM2 au sujet de la puberté et de la sexualité. Les parents seront informés de la date retenue.

Les classes de CE2 participeront à l'opération « permis piéton ». La Police Municipale interviendra dans les classes le mercredi 28 mars.

Toutes les classes de la maternelle participeront aux Journées de l'athlétisme et pour les plus grands à la Ronde Rollers.

Le loto aura lieu le vendredi 6 avril au gymnase de l'Epine Guyon. L'ensemble des bénéficiaires sera consacré au financement des sorties de fin d'année.

Le vendredi 1^{er} juin, une soirée porte ouverte sera proposée aux familles. Les travaux de l'année seront exposés, les familles des nouveaux élèves seront également invitées.

Une kermesse est organisée par les associations de parents d'élèves (AIPEF-FCPE-PEEP) conjointement le vendredi 22 juin par les parents d'élèves de 18h15 à 21h45.
Une réunion d'information aura lieu le vendredi 4 mai.

La sécurité :

Un exercice de PPMS a été déclenché le mercredi 14 février par l'inspection. Notre école a mis en place le protocole de mise à l'abri suite au déclenchement par une école du secteur du PPMS. L'exercice a duré 30 minutes. L'exercice s'est déroulé dans le calme.

Un exercice d'évacuation « incendie » aura lieu prochainement de manière inopinée. Les élèves ne seront pas informés de la date et l'heure de l'exercice.

Face à la grandissante des incivilités dans la cour de récréation en élémentaire,
La récréation du matin est scindée en deux depuis le retour des vacances d'hiver :
Bâtiment 1 : 10h00-10h20
Bâtiment 2 : 10h20-10h40

L'an prochain, si cette organisation se révèle pertinente pour obtenir un climat plus serein, la récréation de l'après-midi sera également scindée.

Les travaux :

Un éclairage a été fixé pour la sortie de l'étude.

La transformation des toilettes maternelles en toilettes élémentaires à débiter.

La FCPE rappelle la demande de travaux de réfection de l'allée d'accès à l'école. La mairie confirme qu'elle est à l'étude.

Un projet d'installation des tablettes numériques de grande taille dans les classes maternelles est à l'étude. La FCPE émet des doutes quant au bien-fondé pédagogique de cet investissement.

Perspectives pour l'an prochain :

L'école est placée sous surveillance d'ouverture. Une classe supplémentaire pourrait être ouverte si les chiffres prévisionnels sont confirmés.

Actuellement, l'école accueille 438 élèves pour 16 classes. Le seuil d'ouverture pour une 17^{ème} classe est fixé à 448 élèves.

Les rythmes scolaires :

De nouveaux rythmes scolaires seront mis en place à partir du mois de septembre 2018.

Nouveaux horaires : matin : 8h30-11h30

après-midi : 13h30 à 16h30

Pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis le mercredi matin est supprimé).
Vote des membres du conseil d'école : pour : 22 contre : 3

Projet d'école : 2017- 2020 :

Axe 1 : Méthodologie pour une meilleure acquisition de l'autonomie dans les apprentissages

Axe 2 : Améliorer les relations école /famille

Apprendre à se respecter, à respecter les autres et l'environnement

Ce nouveau projet vous sera présenté lors du dernier conseil d'école qui se tiendra le vendredi 8 juin.

Les questions concernant le centre de loisirs ont été abordés lors du conseil des accueils de loisirs qui s'est tenu pour l'école Carnot le mercredi 7 mars à 18h30

La séance est levée à 20h10.

Le prochain conseil d'école est fixé au vendredi 8 juin 2018.

La directrice :
Mme LE BIHAN

La secrétaire de séance :
Mme BARCELO

Les parents élus